



Étaient présents : DODINET Elisabeth – LAURIOL Nathalie – LOMBARD Vincent – VAYSSADE Christine VALENTIN Jean Claude – AUGIER Anne – CHABBERT Amélie – GABELOUX Dominique – GROUSSET Philippe – LEMONTZIS Andréas – MATHIEU Christophe – NAKICH Anthony – SALGUES Françoise – VAYSSIE Lucien – VILA Carine.

Madame Dominique GABELOUX est nommée secrétaire de séance.

- Le procès-verbal du 29 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

### LE POINT SUR LES TRAVAUX

Pavillons Aveyron Habitat : la maçonnerie des pignons est terminée et la charpente le sera courant juillet ; le planning d'exécution est respecté, la livraison est prévue pour mars 2027.

Eglise de Bonneterre : Madame Latieule, restauratrice a terminé la moitié des vitraux qui ont été remis en place. La suite se fera courant juillet.

Appartement T2 à l'ancien presbytère : après quelques travaux de mise aux normes, les travaux de peinture seront entrepris courant du mois d'août et la nouvelle cuisine sera posée. Ne restera plus qu'à fixer le prix de ce logement et le proposer à la location par le biais d'une petite annonce

Camping : un étendoir à linge et un nouveau barbecue ont été ajoutés.

Ecole : divers travaux d'aménagement commenceront le 6 juillet (tableaux, sanitaires, etc...)

Maison Palmié rue du Barry : le projet suit son cours, dirigé par Philippe GROUSSET.

Installations électriques sur bâtiments communaux : la SOCOTEC a effectué la vérification des installations sur tous les bâtiments communaux, divers petits travaux sont à prévoir.

Eboulement tour du Roc : l'affaire devrait se régler prochainement par les assurances au moins pour la partie du château des Hermaux.

La Communauté de Communes prévoit de refaire la route du Mas à la Ginestière. Des réparations sont prévues « Route des Bois ».

### GROUPE DE TRAVAIL GESTION DES TERRES AGRICOLES

Un groupe de travail est créé avec Elisabeth DODINET, Françoise SALGUES et Anthony NAKICH

Afin d'étudier comment gérer les terres agricoles communales. Une première réunion est fixée au jeudi 23 juillet 2026.

## **ECOLE**

L'effectif cette année sera de 21 élèves + 3 TPS (très petite section) ; 2 nouvelles enseignantes feront leur rentrée avec l'une à temps plein et la deuxième les jeudis et vendredis. L'enseignante du demi-poste étant également remplaçante les autres jours, cela se traduira par une classe unique deux jours par semaine.

Pour ce qui concerne la cantine scolaire, l'hôpital d'Espalion a proposé le tarif de 6 euros le repas, la Municipalité a engagé une négociation avec l'établissement.

Il convient de noter que la commune alloue à l'école la somme de 100 euros par élève, un montant supérieur à celui de nombreuses communes comparables.

Dans le cadre du « plan clim », des solutions sont discutées pour rafraîchir l'école : planter des arbres, installer des pergolas, des ventilateurs au plafond, des stores ou des films sur les vitres.

Une aide financière va être demandée pour envisager ces travaux.

## **EHPAD**

L'ARS et le Département ont confirmé à la Direction de l'hôpital d'Espalion l'obtention d'un 40<sup>ème</sup> lit. L'hôpital doit maintenant monter le dossier.

## **COMMUNICATION**

Le site web et l'application Panneau Pocket (100 smartphones connectés à ce jour) seront utilisés pour la communication communale. L'installation de panneaux avec QR code signalant que Saint Laurent utilise cette application est proposée aux entrées du village.

Il est suggéré de trouver un correspondant « site / Panneau Pocket » parmi les parents d'élèves et de contacter les associations pour qu'elles fassent remonter des informations sur leurs activités.

Les annonces de décès et de naissance seront factuelles. La question de publier les horaires de messes et les événements religieux est en attente d'une clarification de la Préfecture sur la laïcité.

Amélioration du site internet : les rubriques seront mises à jour pour être plus attractives (détails sur les salles communales, promotion du camping, de la piscine intercommunale...) et l'histoire du village et des hameaux sera mise en avant).

## **VISITE DU JURY « VILLAGES FLEURIS »**

La visite s'est déroulée le jeudi 25 juin en présence de Vincent LOMBARD adjoint.

Plusieurs points ont été relevés notamment l'incitation à habiller les murs de grimpantes en réservant des espaces de plantation au pied des murs (également pour les particuliers) ; végétaliser les cimetières, remplacer au maximum les jardinières en créant des massifs pleine terre, etc...

## CARRETOU SANTE

Ce dispositif, initié par le PNR s'est associé à la campagne de l'ARS « Les bons réflexes en santé Occitanie ». Il est proposé d'accueillir ce dispositif mobile de prévention santé en octobre pour une demi-journée sur la commune, avec pour thèmes les dépistages et la santé mentale. Après discussion, cette proposition n'est pas retenue.

## REVISION DU PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations)

Le document va être révisé en se fondant sur de nouvelles modélisations. Une réunion avec les communes sera programmée en septembre.

Le résultat de cette étude devra être intégré au Plan Communal de Sauvegarde de la commune.

## DELIBERATIONS

### ➤ Adhésion au syndicat A75 :

Madame le Maire expose aux élus qu'au vu de la délibération de la Communauté de Communes qui acte sa volonté d'adhérer au syndicat mixte A75, ce qui permettra de développer l'attractivité économique et touristique des aires sur l'axe de l'A75 et notamment l'aire de l'Aveyron, il y a lieu de délibérer pour valider cette adhésion.

*Adoptée à l'unanimité.*

### ➤ CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

La commune doit désigner deux représentants au sein de cette commission. Après discussion, sont désignées : Anne AUGIER, titulaire ; Amélie CHABBERT, suppléante.

*Adoptée à l'unanimité.*

- La commune n'ayant plus de CCAS, Une demande de secours financier est arrivée en mairie afin de subvenir aux besoins temporaires d'une administrée. Après présentation de la demande et discussion, le conseil a décidé d'allouer une aide de 100 euros.

*Adoptée à l'unanimité.*

### ➤ Demande de l'Association SVEE (église d'Estables)

Une demande de cette association est parvenue en mairie concernant la sécurisation du chœur de l'église abritant la statue de la vierge noire avec un dispositif de télésurveillance. L'Association se propose d'étudier le dossier plus en détail.

Le dossier de protection des objets mobiliers des églises devra être étudié plus largement avec la Conservation Départementale des Antiquités et Objets d'Art (CAOA) à l'automne.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Un courrier va être adressé aux agriculteurs de la commune pour candidater sur la moisson de la parcelle de terrain située à Palach et appartenant à la commune.
- Risques d'éboulement autour du rocher : la DDT viendra le 9 juillet afin d'évaluer, avec la Mairie, les risques, notamment sous le château de Nogaret où plusieurs pierres des murs des terrasses sont déjà tombées sur la chaussée. Un courrier sera envoyé en parallèle aux propriétaires
- Éboulement au niveau de la maison Lamonge au tour du Roc et sous le château des Hermaux : des travaux de dégagement de la RD 988 devraient être effectués la semaine du 6 juillet pour la partie du château sur laquelle une sécurisation peut être envisagée ; le feu tricolore restera en place mais sur une distance réduite.
- Suivi des personnes vulnérables : plusieurs élus sont entrés en contact avec les personnes les plus vulnérables et/ou isolées de la commune afin de gérer les épisodes de canicule successifs.

La séance est levée à 23 heures 10

*Prochain conseil le 28 août 2026 à 20 heures 30*

*Salle de la médiathèque*